

## • ÉLAGAGE

L'entreprise Le Naour Associés a été mandatée par ERDF afin de réaliser des travaux d'élagage autour des lignes électriques Moyenne Tension.

L'objectif des travaux d'élagage engagés sur la commune est d'améliorer la qualité de l'électricité.

L'entreprise travaillera sur la commune du 21 novembre 2014 au 31 décembre 2014.



## • RAPPEL

Nous vous rappelons que le brûlage des matières toxiques (plastiques..) est interdit. Une déchèterie se trouvant sur la commune de St. Pierre d'Eyraud, il est important de l'utiliser.

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de cette information.



## • TELETHON 2014

Un grand merci à tous les participants qui ont œuvré cette année encore pour que perdure le téléthon.

Grâce à votre générosité, et aux associations participantes nous avons récolté la somme de 2122,20 €.



## • REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, le conseil municipal offrira à nos anciens un repas, qui se déroulera le samedi 31 janvier 2015 à 12 H 30 à la salle du foyer club. Si vous êtes nés avant le 31 décembre 1940, pensez à vous inscrire auprès de la mairie avant le 16 janvier 2015.



## • VÉLO LOISIR GARDONNAIS

Le Vélo loisir Gardonnais a organisé une journée pour la fête des piments à Espelette et Dancharia, beau temps, tous les participants étaient ravis.

N'oubliez pas notre super quine de Noël le 14 décembre à 14h30 au foyer club de Gardonne.



## • VOEUX 2015

Les vœux du Maire et du conseil municipal auront lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 19H à la salle du foyer club. Venez nombreux partager la galette et le verre de l'amitié, Vous êtes tous cordialement invités.

## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- QUINE - Vélo Loisir Gardonnais - 14 décembre - 14 H 30
- SOIRÉE MUSICALE DE NOËL - Trèfle Gardonnais- 20 décembre - 19 H
- ARRIVÉE DU PÈRE NOËL ( Place du marché ) - 21 décembre - 11 H
- VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL - 9 janvier - 19 H



*Qu'il est bienvenu le temps de la trêve  
où chacun peut se bercer de rêves...  
Profitions de Noël pour se dire ici-bas qu'en cette  
douce nuit les enfants sont les rois.*

## • ÉDITO

Gardonnaises, Gardonnais, chers amis

Les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas, comme tous les ans des animations pour les enfants auront lieu: le Noël du centre de loisirs, le repas de Noël de l'école, le goûter des enfants au restaurant scolaire, et bien sûr à chaque fois le père Noël fera son apparition et fera briller des étoiles dans les yeux des enfants.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Que ces moments vous permettent d'apprécier la sérénité et l'espoir pour vous, votre famille en ces temps parfois difficiles.

Votre Maire: Pascal Delteil



## • 11 NOVEMBRE

Merci à tous ceux qui furent présents lors de cette émouvante cérémonie du 11 novembre. Vous êtes venus seuls ou accompagnés de vos enfants ou petits enfants, écouter les discours, certes, solennels mais nécessaires afin que chacun puisse avoir une pensée en hommage aux acteurs de cette tragédie qui a laissé tant de familles dans le deuil. Un merci particulier aux enfants de l'école qui ont confectionné des fleurs et des colombes.



## • LISTES ELECTORALES

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, pensez à venir le faire à la mairie avant le 31 décembre 2014 avec les pièces exigées: pièce d'identité et justificatif de domicile.



## • ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Le comité des fêtes de Gardonne accueillera le père NOËL sur la place du marché le dimanche 21 décembre à 11 heures avec la traditionnelle distribution de Bonbons. Venez nombreux accompagnés de vos enfants et petits enfants.

## • RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.  
Des agents recenseurs recrutés par la Mairie passeront chez vous durant cette période et se présenteront avec une carte officielle délivrée par le Maire.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil. En cas d'absence pendant cette période, Merci de prévenir la Mairie.  
Nous vous rappelons que le recensement de la population est obligatoire et important pour la commune.

Nous aurons d'autres occasions de vous en parler après la période de fêtes....



## • TRAVAUX

La toiture du local de l'accueil a été refaite à neuf; des rideaux occultants ont été installés dans la salle numérique rurale de l'école.  
Les bords de route et les fossés de la commune ont été nettoyés. Une fenêtre a été changée au premier étage du clocher de l'église.



## • TRÈFLE GARDONNAIS

### SOIRÉE MUSICALE DE NOËL

Le Trèfle organise, le SAMEDI 20 DECEMBRE, un dîner-spectacle, au Foyer-Club de GARDONNE, à partir de 19h. Vous pourrez assister aux prestations de différents ateliers du Trèfle : éveil musical, orchestre cycle 1 du Trèfle et « orchestre à l'école » du collège d'Eymet, Banda-Batucada, ateliers pop-rock, classes de chant, ensembles vocaux, le groupe « Esquive »...

Tarifs : - Entrée + dîner-spectacle : 10 € (sur Réservation uniquement : au 05 53 27 05 47 – Trèfle - ou au 06 03 10 16 23 – Gérard Bill. Réservation et règlement avant le 16 décembre). Apporter ses couverts.  
- Entrée seule : 2 €

Buvette – Stand de vente d'objets dérivés du Trèfle.

### DÉVELOPPEMENT du secteur CHANT

Avec son nouveau professeur de chant, Matt EVANS, ex-soliste de la célèbre chorale des « Petits Chanteurs à la Croix de Bois », le Trèfle Gardonnais développe son secteur CHANT sous diverses formes : solos et petits groupes (tous âges), chorale d'enfants (de 8 à 14 ans), etc.. Si le chant vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le Trèfle : [contact@trefle-gardonnais.fr](mailto:contact@trefle-gardonnais.fr) / tél. : 05 53 27 05 47



## • DÉCORATIONS DE NOËL

Comme tous les ans, M. Toussaint Michel a mis son énergie au service de la commune. Les baies vitrées de notre école, du centre de loisirs et de la Mairie ont vu arriver de beaux décors pour ces fêtes de fin d'année qui réjouissent autant les petits que les grands.

Un Grand Merci à M. Toussaint pour ce travail bénévole reconduit d'année en année.



## Le mercredi 3 décembre 2014 à 20 H 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Le conseil se prononce favorablement sur l'adhésion des communes de St Vincent de Connezac, de Saint Priest Les Fougères et Le Bugue au syndicat Mixte des eaux de la Dordogne.

- A compter du 3 novembre 2014, les horaires de la Poste sont les suivants:

Lundi: 9 H - 12 H

Du Mardi au Vendredi: 9 H - 12 H et 14 H - 16 H

Samedi : 9 H - 12 H

Le conseil en prend acte malgré sa désapprobation.

- le conseil municipal décide de supprimer l'emploi d'agent territorial d'animation de 2ème classe de 35 heures par semaine et de le remplacer par un emploi similaire de 24 heures 30 par semaine.

- Le conseil autorise Monsieur le Maire à louer la licence de débit de boissons 4ème catégorie dont la commune est propriétaire au prix de 225€ par mois. Le loueur devra avoir obtenu le permis d'exploitation et remplir toutes les conditions d'exercice de cette profession.

- Vu les conditions climatiques de l'été, la fréquentation de la piscine pour la saison 2014 a été moyenne. Les recettes pour les entrées sont de 3486€, les recettes du bar de 1849€.

- Le conseil municipal adopte la motion pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat/Bergerac/Bordeaux.

- Un point sur les travaux est fait: La porte d'entrée de l'église a été repeinte ainsi que le columbarium. Des chaises ont été achetées pour la classe CM2 de l'école.

## Prochain conseil mercredi 7 janvier 2015 à 20h30.



## • TAP

L'atelier musique du temps d'activités périscolaire recherche:

- Bouteilles plastique striées horizontalement
- Cordes de basse et guitare (usées mais non cassées)
- Bassines et seaux (usés mais non cassés)
- Bacs et barquettes polystyrene, 2L de contenance minimum
- gants de vaisselle usés
- Pics à brochettes en bois.
- Boîtes ou caisses, en bois ou contreplaqué épais
- chutes tubes pvc petit et moyen diamètre, 15 cm de longueur minimum
- tiges de noisetier droites ou légèrement courbés, 3 cm de diamètre maximum
- plaques ou enseignes en plexiglas, 3mm d'épaisseur maximum, environ 40 cm de longueur.
- une dizaine d'ardoises de toiture, triées pour leur résonance et restituées à l'issue.

Tout don ou prêt d'instrument, à réparer, de fabrication artisanale est le bienvenu. N'hésitez pas à contacter David pour toute suggestion ou précision au 06 76 13 91 90.